



ASBL « inventons »

Projet pédagogique

## Table des matières

1. Constat .....	3
2. Objectifs.....	3
3. Public cible.....	4
4. Ce que l'ASBL « Inventons » propose :.....	4
a. Le stage à visée thérapeutique.....	4
• Inscription.....	4
• Stage .....	4
• Et après ? .....	5
b. Les ateliers à visée thérapeutique.....	5
• Inscription.....	5
• Ateliers.....	5
• Et après ? .....	5
c. Le suivi psychologique .....	5
5. L'équipe .....	6
6. Nous contacter .....	6
7. En pratique .....	6
• Horaires .....	6
a. Le stage.....	6
b. Les ateliers.....	6
c. Le suivi psychologique.....	7
• Lieu .....	7
• Contribution financière .....	7
a. Le stage.....	7
b. Les ateliers.....	7
c. Le suivi psychologique .....	7
8. Exemple type de stage .....	8

## ASBL « inventons »

### 1. Constat

Dans une société où la communication s'effectue par l'intermédiaire de nombreux médias (Twitter, Facebook, MSN, GSM,...), un laps de temps important est consacré à des loisirs solitaires et peu variés. Un temps restreint est alors alloué à l'exploration de compétences transversales telles que l'expression de soi, le développement personnel, l'équilibre personnel, etc. L'enfant n'a pas toujours la chance d'explorer ses potentialités, de créer des relations avec les autres ou encore de se construire à travers ces expériences. Le danger est que l'enfant se renferme sur lui-même, freine son évolution ou s'exclue de la société en ne se donnant pas les moyens de se construire.

L'enfant se construit de manière active. En effet, la personnalité est d'une part l'ensemble d'expériences vécues, d'autre part le fruit d'une dynamique personnelle. Celle-ci doit être éveillée, encouragée et structurée. A l'heure actuelle, lors de stages, d'ateliers, de camp de vacances, etc., l'ASBL a établi le constat d'un manque de structures adaptées à l'accueil d'enfants qui sont à la recherche d'eux-mêmes.

Face à l'absence d'infrastructure permettant de répondre au mieux à ces problématiques dans la région d'Hannut, la création de l'ASBL « inventons » paraît un moyen de répondre aux besoins des enfants et de leur famille.

### 2. Objectifs

L'objectif est de donner une nouvelle place à l'enfant et/ou sa famille, en demande, en contribuant à son épanouissement lors des périodes extra-scolaires. La particularité de ce projet est de répondre à des enfants en souffrance et de prendre le temps de s'intéresser à la singularité de chaque enfant. Le but est de lui permettre une expression totale, libre de jugement, afin qu'il sorte enrichi des expériences vécues.

Ce projet, bien plus qu'une alternative à la garderie, se veut être un outil thérapeutique afin de favoriser la socialisation et l'expression de soi. Il a pour but d'offrir un lieu d'échanges, de communication et de sécurité à travers un lien de confiance. A la recherche du bien-être, ce projet a le souci de prendre en charge diverses situations où l'enfant a la possibilité de :

- se recentrer sur lui-même, de prendre du temps pour lui ;
- recevoir un accueil et un encadrement privilégié ;
- exprimer ses idées, ses émotions, son vécu ;
- s'ouvrir à d'autres personnes, d'élargir, d'encourager et de partager sa sociabilité ;
- développer de nouvelles compétences : créatives, sociales, sportives, etc. ;

### 3. Public cible

L'ASBL « inventons » est un service créé essentiellement pour des filles et des garçons, en âge primaire, dès 6 ans.

Tout parent, désireux que son enfant prenne du temps pour soi, notamment suite à un questionnement, une difficulté rencontrée dans son parcours de vie, un problème psychologique, un changement d'attitude ou de comportement, ... peut permettre à son enfant de partir à la recherche d'un équilibre personnel et de bien-être avec l'ASBL « Inventons ».

Au-delà de l'enseignement ordinaire, l'accueil est élargi aux enfants issus de l'enseignement spécialisé de type I, III, VIII (retard mental léger, trouble du comportement, trouble des apprentissages).

Afin de répondre à l'objectif d'accueil individualisé et d'encadrement soutenu, nous proposons une participation de minimum 3 enfants, allant jusqu'à 8 enfants. Ceci pour toutes les activités organisées par l'ASBL, tant les stages que les ateliers.

Le travail s'articule en étroite collaboration avec la famille de l'enfant.

### 4. Ce que l'ASBL « Inventons » propose :

L'ASBL « Inventons » propose trois types d'activités cumulables : le stage, les ateliers, le suivi psychologique.

#### a. Le stage à visée thérapeutique

Afin d'atteindre les objectifs décrits ci-dessus, lors des stages, pendant les vacances scolaires, les intervenants agiront de la manière suivante :

- *Inscription*

Avant la mise en place d'un stage, les intervenants rencontrent préalablement, d'une part les parents (tuteur, responsable légal), d'autre part l'enfant qui participera au projet. Lors de ce premier contact, les informations concernant l'enfant sont abordées. Cette rencontre est l'occasion pour les parents et/ou l'enfant d'exprimer ses questions, ses attentes, sa motivation et ses demandes spécifiques. A la suite de cette entrevue, l'ASBL confirme ou non l'inscription de l'enfant au stage demandé. Un contrat d'adhésion est ensuite signé entre l'ASBL et les parents (tuteur, responsable légal).

- *Stage*

L'ASBL a créé un panel conséquent d'activités employant différentes techniques : expression corporelle, expression musicale, expression théâtrale, art-thérapie, thérapie par le jeu et la créativité, etc. Les activités sont mises en place afin de tenter de réaliser conjointement les objectifs identifiés lors de l'inscription ainsi que ceux de l'ASBL. En fonction des demandes spécifiques exprimées lors de l'inscription et des moments de l'année, les intervenants peuvent adapter certaines activités. Lors des stages, les intervenants travaillent toujours en binôme, au

minimum, dans le but d'avoir constamment un regard observateur et de permettre ainsi la pédagogie différenciée. Il est à noter que les intervenants sont disponibles, tous les jours en fin de journée, pour un bref échange. Un temps plus long est alloué à chaque parent en fin de stage.

- *Et après ?*

Comme expliqué ci-dessus, l'action se fait en deux temps, d'une durée déterminée. Toutefois, après le stage, une rencontre peut être effectuée, à la demande des parents et/ou de l'enfant, afin de permettre un espace de discussion plus conséquent. L'ASBL propose un troisième temps : poursuivre un travail, tout au long de l'année, à travers les suivis individuels réalisés par la psychologue de l'équipe. Il est également possible de participer à un autre stage ou à des ateliers.

## b. Les ateliers à visée thérapeutique

Un module d'ateliers regroupe 4 séances d'activités, les mercredis après-midi ou les samedis matin, durant 3 heures. Le fonctionnement et les objectifs des ateliers ponctuels sont similaires à ceux des stages. Ci-dessous, les quelques éléments importants à prendre en compte :

- *Inscription*

Avant la mise en place d'un module de plusieurs ateliers, les intervenants rencontrent préalablement, les parents (tuteur, responsable légal) et l'enfant qui participera au projet. Il est à noter que l'entrevue a lieu uniquement avant le début d'un module et non avant chaque atelier. En outre, la participation d'un enfant est requise pour un module complet. A la suite de cette entrevue, l'ASBL confirme ou non l'inscription de l'enfant au module demandé.

- *Ateliers*

Les modules proposés contiendront soit des ateliers basés sur une seule technique (l'art-thérapie, l'expression théâtrale, la thérapie par le jeu et la créativité, l'atelier d'expression musicale, etc.) durant l'entièreté du module ou au contraire sur différentes techniques à chaque atelier.

- *Et après ?*

Il est possible de poursuivre l'action entamée, grâce à la participation aux stages ou à d'autres modules d'ateliers. Il est également possible de demander un suivi individuel effectué par la psychologue de l'équipe.

## c. Le suivi psychologique

Le cabinet-atelier, situé à Moxhe, offre la possibilité d'exercer avec des techniques d'entretien classiques ainsi qu'avec des techniques spécifiques comme l'art-thérapie ainsi que la thérapie par le jeu et la créativité. Des séances de 45 minutes sont ouvertes sur simple demande pour travailler sur des difficultés rencontrées par l'enfant dans son parcours de vie.

Le suivi individuel thérapeutique est indépendant de la participation aux stages ou aux ateliers.

## 5. L'équipe

L'équipe est composée de :

- Roxane Burton, diplômée en sciences psychologiques, détentrice d'un diplôme d'animatrice de centres de vacances et d'art-thérapie, formée à la thérapie par le jeu et la créativité (2013-2015) ;
- Carole Guilmin, éducatrice spécialisée en activités socio-sportives, détentrice d'un diplôme d'animatrice et de coordinatrice de centres de vacances ainsi que d'une formation en jeu et dynamique de groupe ;
- Thourya Gourirran, diplômée en sciences psychologiques et pratiquant régulièrement la danse et le théâtre.

Des intervenants extérieurs peuvent être sollicités de manière ponctuelle pour encadrer certaines activités spécifiques tant pour les stages que pour les ateliers.

L'ASBL se veut neutre, en dehors de toute considération idéologique, politique, philosophique ou religieuse. Toute personne y exerçant une activité quelconque se soumet à cette règle.

## 6. Nous contacter

Pour prendre contact avec l'ASBL « inventons » :

- Vous pouvez à tout moment nous joindre **par e-mail** à l'adresse suivante :

[Info@inventons.be](mailto:Info@inventons.be)

- Vous pouvez également joindre la **permanence téléphonique** :

[019/302.904](tel:019302904) ou [0479/384.388](tel:0479384388)

- N'hésitez pas à consulter notre **site internet** :

[www.inventons.be](http://www.inventons.be)

## 7. En pratique

- *Horaires*

### *a. Le stage*

Les périodes de stages se déroulent, en période de vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 9h à 16h, à l'exception des jours fériés légaux. Un accueil est disponible entre 8h et 8h45 en matinée et entre 16h30 et 17h en fin de journée.

### *b. Les ateliers*

Un module contient 4 ateliers de 3 heures. Les ateliers se déroulent le mercredi après-midi et/ou le samedi matin.

Remarques :

1. Les dates des semaines de stage et des ateliers seront communiquées, au fur et à mesure, via le site internet, les documents publicitaires, les documents toutes boites et lors des permanences téléphoniques.
2. En cas de retard ou d'absence, il est demandé au responsable de l'enfant de prendre contact, le plus rapidement possible, avec le service. Le moment de réintégration de l'enfant aux activités sera réfléchi conjointement entre les parents et les encadrants afin de ne pas perturber ou pénaliser l'ensemble du groupe.

*c. Le suivi psychologique*

Le suivi psychologique se déroule sur rendez-vous, selon un horaire prévu par la psychologue de l'équipe et les parents (tuteur, responsable légal) de l'enfant. Chaque séance avec l'enfant durera 45 minutes. Ponctuellement, une rencontre avec les parents peut être proposée.

- *Lieu*

Toutes les actions de l'ASBL « Inventons se déroulent sur le territoire hannutois.

L'inscription, pour les stages et les ateliers, s'effectue au siège social de l'ASBL : 10, Rue de l'Abreuvoir, 4280 Moxhe. En outre, les suivis psychologiques s'effectuent à la même adresse.

L'adresse précise des stages et des ateliers, sera communiquée via le site internet, les documents publicitaires, les documents toutes boites et lors des permanences téléphoniques.

- *Contribution financière*

a. Le stage

Pour une semaine de stage, 150€ par enfant sera demandé. A partir du deuxième enfant de la même famille, une réduction de 25€ par enfant sera effectuée. Ceci correspond à l'encadrement quotidien des enfants par deux intervenants : la mise en place d'activités réfléchies et adaptées au groupe et aux besoins de chacun, l'observation des enfants et des interactions entre eux, la possibilité de travailler en individuel ou d'apporter un soutien particulier. Le matériel et les assurances nécessaires sont également compris dans le prix.

b. Les ateliers

La participation pour un module de 4 ateliers de 3 heures est fixée à 80€.

c. Le suivi psychologique

Pour un suivi psychologique individuel, la somme de 40€ sera demandée pour 45 minutes.

## 8. Exemple type de stage

Les stages se déroulent sur une période de cinq jours, à l'exception des semaines comportant un jour férié légal. Différents temps seront proposés pour aborder de nombreux thèmes où les multiples compétences de l'enfant seront sollicitées.

*Semaine de stage type :*

- Lundi, de 9h à 16h : première approche / art-thérapie/ théâtre
- Mardi, de 9h à 16h : danse / art-thérapie
- Mercredi, de 9h à 16h : théâtre / art-thérapie
- Jeudi, de 9h à 16h : théâtre / danse
- Vendredi, de 9h à 16h : danse / jeux / clôture et évaluation

*Exemple de journée type de stage:*

Journée sur le thème de ....

8h45-9h : Accueil

Module 1 / technique 1 :

- 9h-9h30 : Activité 1.
- 9h30-10h : Activité 2.
- 10h-10h30 : Activité 3.

10h30-10h45 Break

Module 2 / technique 2 :

- 10h45-11h15 : Activité 1.
- 11h15-11h45 : Activité 2.

11h45-12h30 : temps de repas.

12h30-13h : temps personnel, temps de repos et d'activités libres.

Module 3 / technique 1 :

- 13h-13h30 : Activité 1.
- 13h30-14h : Activité 2.
- 14h-14h30 : Activité 3.

14h30-14h45 Break.

Module 4 / technique 2 :

- 14h45-15h15 : Activité 1.
- 15h15-15h45 : Activité 2.

15h45-16h Clôture, évaluation, rangement.

